

Convocation

Contern, le 28.05.2026

Par la présente, le Collège des Bourgmestre et Échevins invite les membres du Conseil Communal à assister conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale du 13 décembre 1988, telle qu'elle a été modifiée, à la

séance du Conseil Communal

La réunion aura lieu le mercredi 03.06.2026 à 17h00
à la Mairie, 4, place de la Mairie à Contern
Salle de Conférence
conformément à l'ordre du jour qui suit :

Séance à huis clos :

1. Approbation des propositions d'affectation-Ecole um Ewent à Contern

Séance publique :

2. Approbation de l'organisation scolaire provisoire 2026-2027
3. Approbation UGDA - organisation scolaire provisoire 2026-2027
4. Approbation partenariat entre communes
5. Statuts des associations
 - 5.1. Krees fir natiirlech Liewenshëllef
 - 5.2. D'Frënn vun der 9. Konscht
6. Règlements généraux de circulation - modifications à durée déterminée
7. Création d'un article budgétaire – dépense extraordinaire
8. Validation des recettes
9. Informations et questions des conseillers

Après la clôture de la séance : Questions des spectateurs au Collège des Bourgmestre et Échevins et au Conseil Communal.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins,

ZHU Dali

THOMÉ Pol



ARRENSDORFF Jean-Jacques